

# Guide pour le bon déroulement de votre recherche en master MFA

## Objectifs du master

Alors que le cursus de Licence vise à l'acquisition de connaissances et de méthodes de travail, le cursus de Master a pour objectif un apprentissage de l'**autonomie**, une acquisition de savoirs pouvant être mobilisés dans différents contextes professionnels et une initiation au **métier de chercheur**. Un mémoire de Master a pour objectif de circonscrire un sujet en produisant **des informations nouvelles**, fondées à la fois sur l'analyse personnelle de différents documents (sources primaires) et sur la prise en compte de la bibliographie déjà existante sur le sujet (littérature critique).

Il convient d'apprendre à :

- formuler un problème nouveau de façon claire et efficace,
- organiser sa réflexion, structurer ses idées,
- sélectionner et utiliser des ressources documentaires appropriées et fiables,
- utiliser ces ressources dans le respect des auteurs et des usages de citations,
- formuler des hypothèses personnelles et nouvelles, étayées soit par la réflexion, soit par l'appui sur les ressources documentaires,
- rédiger un texte long et développé de façon claire (en usant des outils de structuration du texte : titres, sous-titres, chapitres, paragraphes, mise en page soignée, dans le respect de la syntaxe et de la langue française).

Cet apprentissage de l'**autonomie** se fait avec l'appui d'un directeur de recherche.

## Le sujet

### Choix du sujet

Le choix du sujet doit respecter certaines conditions :







- le sujet doit s'inscrire dans le champ de compétences du directeur de recherche pressenti,
- le sujet doit être propice au développement d'une problématique de recherche (ce que seul le directeur de recherche peut confirmer),
- le sujet doit pouvoir être traité par le biais d'une documentation disponible (ou bien susceptible d'être mise en évidence ou créée),
- il doit être suffisamment circonscrit (le corpus doit être délimité sur les conseils du directeur de recherche)
- l'étudiant doit posséder un minimum de connaissances ou de compétences en relation avec le sujet (telles que : avoir des notions de langue étrangère si le sujet concerne des textes en latin ou en anglais, avoir des bases musicologiques ou esthétiques dans le domaine concerné).




Il est possible de travailler sur une œuvre ou un ensemble d'œuvres, un genre, un compositeur, une idée artistique ou esthétique, un procédé technologique, un interprète, une institution musicale, un ensemble d'enregistrements, etc., selon une perspective historique, analytique, organologique, esthétique, sociologique ou culturelle.

## Domaines de recherche des enseignants-chercheurs

Cette liste de domaines n'est pas exhaustive. Elle est donnée à titre indicatif.

Note : MCF = Maître(esse) de Conférence ; PR = Professeur ; PRAG : Professeur(e) Agrégé.

	<b>Françoise ANDRIEUX</b> (MCF) <a href="http://IHRIM.fr">IHRIM</a> (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités) Université Lyon 2 Francoise.Andrieux@univ-lyon2.fr	Analyse musicale, Brahms, Allemagne, Histoire et esthétique de la musique romantique
	<b>Isabelle BRETEAU</b> (MCF) Laboratoire OMF (Observatoire Musical Français de l'université Paris 4 La Sorbonne) Labo. Passages XX-XXI (EA 4160) Isabelle.Breteau@univ-lyon2.fr	Mélodie française, chanson française, relation texte-musique, analyse du langage musical, Ernest Chausson, Lucien Durosoir, musique entre 1830 à 1955, pédagogie appliquée, organologie des instruments à vent
	<b>Céline CHABOT-CANET</b> (MCF) Laboratoires Passages XX-XXI (EA 4160), IRCAM celine.chabot-canet@univ-lyon2.fr	Musiques populaires du xx <sup>e</sup> siècle ; musiques actuelles ; chanson française et francophone ; voix ; musiques vocales enregistrées ; analyse de l'interprétation ; analyse, sémiologie et typologie des styles vocaux interprétatifs
	<b>Jean DUCHAMP</b> (MCF) IHRIM. Groupe Renaissance Âge Classique - UMR 5037 Université Lyon 2 jean.duchamp@univ-lyon2.fr	Musique de la Renaissance, Édition musicale, Jacques Moderne, Plain-chant, histoire de la musique à Lyon, musique instrumentale, musique de la Réforme protestante, esthétique contrapuntique de la messe et du mottet, chanson de la Renaissance
	<b>Muriel JOUBERT</b> (PRAG : en co-direction) Laboratoire Passage XX-XXI (EA 4160) Université Lyon 2 muriel.joubert@univ-lyon2.fr	Musiques de la fin du XIX <sup>e</sup> au XXI <sup>e</sup> siècle, esthétique comparée, analyse musicale, approches psycho-cognitives, phénoménologie, profondeur, Debussy, Ligeti
	<b>Bertrand MERLIER</b> (MCF-HDR) Laboratoire Passage XX-XXI (EA 4160) Université Lyon 2 bertrand.merlier@univ-lyon2.fr	musiques électroacoustiques savantes ou populaires (donc musiques postérieures à 1948), organologie des xx <sup>e</sup> ou XXI <sup>e</sup> siècles, musique et machines, informatique musicale, multimédia, spatialisation et interfaces gestuelles en musique électroacoustique, phénoménologie de la musique et des nouvelles technologies, relations musique-image ou son-image, acoustique et psychoacoustique
	<b>Denis LE TOUZÉ</b> (MCF) Laboratoire Passage XX-XXI (EA 4160) Université Lyon 2 denis.le-touze@univ-lyon2.fr	Analyse musicale, écriture musicale, système tonal, sémiologie, musique médiévale, Scandinavie.

	<b>Emmanuel REIBEL</b> (PR) <a href="#">IHRIM</a> (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités). Université Lyon 2 <a href="mailto:Emmanuel.Reibel@univ-lyon2.fr">Emmanuel.Reibel@univ-lyon2.fr</a>	Musique et société. Discours sur la musique, critique musicale, écrits de compositeurs. Histoire et esthétique du romantisme. Histoire et dramaturgie de l'opéra (XIX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> ). Musique et littérature, musique et arts, musique et cinéma. Publics de la musique. Musique et nouveaux médias. Histoire de l'interprétation.
	<b>Pierre SABY</b> (PR) <a href="#">IHRIM</a> (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités) Université Lyon 2 <a href="mailto:pierre.saby@univ-lyon2.fr">pierre.saby@univ-lyon2.fr</a>	XVIII <sup>e</sup> siècle, Lumières, musique française, musique vocale, esthétique musicale, presse, poésie fugitive et chanson au XVIII <sup>e</sup> siècle.
	<b>Sabine TERRET-VERGNAUD</b> (PRAG : en co-direction) Université Lyon 2 CIEREC (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine) EA 3068 <a href="mailto:sabine.vergnaud@univ-lyon2.fr">sabine.vergnaud@univ-lyon2.fr</a>	Musique et arts. Corrélation entre musique, poésie, peinture, théâtre, danse au XX <sup>e</sup> siècle. Pédagogie appliquée en éducation musicale.

## Organisation du travail

Un master ne se construit pas tout seul, mais avec l'accompagnement du directeur de recherche. Il est impératif de prévoir des rendez-vous réguliers (au minimum 3 dans l'année, tant en M1 qu'en M2). Ce n'est pas à l'enseignant mais à l'étudiant de solliciter des rendez-vous.

## Calendrier indicatif

Un mémoire de master ne se rédige pas en deux ou trois semaines. C'est un long travail d'apprentissage et de réflexion qui réclame deux années pleines : seul un travail régulier peut garantir un franc succès. Le calendrier ci-dessous donne une idée de l'organisation du travail sur les deux années ; il permet ainsi d'organiser sereinement son temps (et le cas échéant, d'évaluer un éventuel retard dans le travail).

année de M1	
sept-oct	discussions sur le choix du sujet choix du directeur de recherche (il est conseillé de rencontrer plusieurs enseignants)
mi-oct	choix du sujet : validation du sujet par le directeur de recherche, signature du « contrat-mémoire » de M1 NB. Le choix du sujet est a priori définitif. Un éventuel changement d'orientation ne pourra être envisagé qu'avec l'accord écrit du directeur de recherche.
nov-déc-janv	élaboration de la problématique recherche bibliographique élaboration d'un plan ou d'une ébauche de plan

avant Noël	établissement (et rendu) d'une première bibliographie
fév -> avril	recherche bibliographique : approfondissement rédaction (40 à 50 pages)
env. 15 mai	Possibilité de premier rendu vers le 15 mai
env. 15 juin	<b>Date limite de rendu d'un rapport de recherche (mini-mémoire)</b>

année de M2	
juillet-août (du M1)	il est vivement conseillé d'avancer dans le travail durant les vacances
mi-oct	signature du contrat de scolarité de M2
mai à juillet <sup>1</sup>	<b>rendu du mémoire soutenance</b>
ou début sept	<b>rendu du mémoire soutenance</b> Attention au calendrier très serré, dû à la date limite de rendu de la note de soutenance (vers le 20 sept)

## Autorisation de soutenance

L'autorisation de soutenir est donnée par le directeur de recherche lorsque celui-ci estime que le travail de recherche est satisfaisant.

Prévoir ensuite :

- 1 semaine pour les dernières corrections et l'impression.
- 1 semaine à 10 jours pour la lecture du mémoire par le second juré.

Conséquence : pour une soutenance en septembre, le mémoire doit être terminé fin août (en vue d'obtenir l'autorisation de soutenir), finalisé et imprimé la première semaine de septembre, lu par le jury la seconde semaine de septembre, soutenu entre le 15 et le 20 septembre.

## Remise du mémoire

1 exemplaire papier pour le directeur de recherche, 1 pour le second juré, 1 pour l'étudiant.  
1 exemplaire en PDF pour le directeur de recherche (exemplaire archivé).  
1 exemplaire PDF du résumé pour le directeur de recherche.

Un résumé de 100 à 150 mots doit figurer en quatrième page de couverture. Il présente le sujet, résume la démarche et les résultats mis en évidence. Il doit donner envie de lire le document. Il doit comporter un rappel du titre, le nom de l'auteur, l'année.

### M1 : rapport de recherche (mini-mémoire)

- tapuscrit imprimé (la couleur n'est pas obligatoire, sauf si elle justifiée par le sujet)
- 40 à 50 pages rédigées (par exemple : éléments de chapitres, chapitre complet,...) dont obligatoirement un texte substantiel d'introduction générale au sujet et au projet de recherche en cours

<sup>1</sup> Date permettant de voir son dossier traité lors du jury de 1<sup>re</sup> session : impératif pour une inscription en thèse ou dans un autre établissement.

- bibliographie, éventuellement commentée
- éventuellement des documents de travail annexes (*fac simile* de sources, partitions, etc.)
- un plan du projet de mémoire de M2.

**\*\* Attention, important** : pour une validation de l'année de M1 dès le jury de la 1<sup>re</sup> session d'examens (par exemple en vue du dépôt d'un dossier de candidature), le mémoire devra être remis au directeur de recherche environ un mois plus tôt que la date buttoir (approximativement : 15 mai au lieu de 15 juin ; date précise indiquée par le directeur de recherche).

#### **M2 : mémoire**

- tapuscrit imprimé et relié
- 100 à 120 pages

### **Soutenance de master**

La soutenance, avec accord exprès du directeur de recherche, peut avoir lieu en septembre, si elle ne peut avoir lieu en juin juillet.

L'autorisation de soutenance est donnée par le directeur de recherche à l'issue de la recherche et de la rédaction.

Note : aucune soutenance de mémoire ne pourra avoir lieu si l'étudiant n'a pas eu au cours de l'année au moins 3 rendez-vous de travail avec son directeur de recherche.

Une date limite impérative de dépôt du mémoire pour la soutenance en septembre est communiquée chaque année aux étudiants, précisée en fonction du calendrier (environ 8-10 septembre).

La soutenance a généralement lieu en présence du directeur de recherche et d'un second enseignant.

Il faut prévoir au minimum 15 jours entre l'autorisation de soutenance et la soutenance elle-même (impression définitive, choix du jury, lecture du mémoire par le second juré...).

La soutenance se déroule en deux temps :

- un exposé oral d'une durée de 10 à 15 mn ;
- un échange avec le jury (questions et remarques).

L'exposé ne doit pas être un simple résumé du mémoire. Il doit présenter synthétiquement :

- l'origine du travail, les motivations ou les compétences de l'étudiant,
- les problèmes musicologiques ou méthodologiques rencontrés,
- les méthodes d'investigation utilisées (ou mises au point),
- les résultats obtenus,
- les perspectives futures (pour le sujet ou pour l'étudiant).

Cette argumentation fera ainsi brièvement ressortir le plan du mémoire.

Sauf nécessité liée au sujet, il n'est pas d'usage de faire intervenir dans une soutenance des supports audio ou vidéo (*powerpoint*, écoutes...)

La note émise par le jury recouvre l'ensemble du travail de recherche, de rédaction et de présentation orale. Une note inférieure à 10/20 est synonyme d'échec.